

## Démantèlement de l'entreprise : Orange hypothèque son avenir !

**TOTEM, TOPAZE c'est l'année des T... pour les salariés c'est SCALE UP mais on aurait pu aussi l'appeler Trahison sur la Tune pour coller à l'air du temps.**

La mise en place de ces filiales, même si elles diffèrent sur leurs formes, ont la même finalité, sortir de l'Unité Economique et Sociale Orange des salariés, des activités et des biens.

Le démantèlement et la financiarisation de l'entreprise continue. Orange devient une entreprise verticale, une holding ou l'opérationnel est soit sous-traiter, soit sorti de son périmètre.



Le projet TOTEM entraîne des conséquences sur l'entreprise mais aussi sur ses salariés. Cette opération est faite pour transformer des coûts fixes en coûts variables et des capitaux immobilisés en loyer à payer. **Cela permet aussi de faire apparaître dans les bilans, la valeur de ces points hauts pour essayer de booster une action en bourse bien terne. C'est encore raté**



**Pour la CGT, c'est l'avenir du groupe qui est en question !** Le constat se fait surtout par la sortie d'infrastructures réseaux pour plus de 7 milliards d'euros, infrastructures absorbées par Totem. A plusieurs reprises lors du comité central, la Direction a dit avoir pris toutes les mesures pour accueillir un ou plusieurs partenaires dans cette filiale détenus actuellement à 100 %. En d'autres termes, elle est prête à vendre quand elle aura besoin de cash. **Cette opération pourrait rapporter plusieurs milliards à court terme mais fragilisera la société sur le long terme par l'augmentation de nos OPEX, nos charges d'exploitation**

**La CGT** n'est pas dupe. Mutualiser nos points hauts, c'est aussi accueillir nos concurrents sur nos réseaux pour valoriser TOTEM, notre ratio actuel d'opérateurs par antennes étant jugé insuffisant. La direction affirme que nous pourrions malgré tout nous différencier demain grâce à la qualité et les compétences de nos salariés. **La CGT** rappelle qu'actuellement tous les départs se font sans remplacements ou à la marge avec une perte de compétences à la clé ! **La CGT** exige d'inverser la tendance par des embauches.

Enfin, c'est un marché extrêmement rentable et très convoité avec un taux de rendement situé entre 60 et 70%. Cela attire de nouvelle société, telle, VALOCÎME ! Elle utilise la même astuce simple que certaines TowerCo américaines... elle « expulse » les opérateurs des terrains loués sur lesquels se trouvent leurs

pylônes. En pratique, il suffit pour cela de démarcher directement le propriétaire du terrain, peu avant l'expiration du bail, en offrant un loyer 30 % plus cher. Résultat, si Orange ne veut pas payer la hausse de loyer et les bénéfices du nouveau bailleur VALOCÎME, elle doit partir en emportant ses infrastructures. Nous connaissons l'appétence des collectivités pour la mutualisation des points hauts, la valorisation qu'elles peuvent en tirer, mais aussi les difficultés aujourd'hui pour les opérateurs à créer de nouvelles antennes.

Les conséquences pour les salariés d'Orange SA, ne sont pas négligeables. **En effet, c'est à près 300 millions d'euros de résultats qui sont transférés d'Orange SA vers TOTEM et notre intéressement et notre participation sont calculés avec les seuls résultats d'Orange SA, pas ceux du Groupe.**

Pour TOPAZE, c'est un projet de co-entreprise avec la Banque des Territoires qui concerne la gestion des données des collectivités avec des enjeux de confidentialité. Les informations fournies par l'Entreprise sont très embryonnaires et souvent vides de sens. **La CGT** réclame plus de visibilité sur ce dossier, en particulier sur le domaine RH, trop succinct. De nombreux éléments ne seront connus voire élaborés qu'après la création de la co-entreprise.

A ce stade du projet, **la CGT** a demandé de privilégier un partenariat, « stratégique » avec la banque des territoires, À suivre...

**Pour la CGT FAPT**, la communication comme droit fondamental pour tous est un enjeu clé comme ceux de la sécurité et de la souveraineté numérique.



**La CGT FAPT réclame l'arrêt immédiat de la marchandisation des réseaux de télécommunications qui doivent rester un bien public au service des populations.**

*Pour une justice sociale*

**Je vote CGT**

**Élections CAP-CCP du 05 au 08 décembre 2022**



Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D  
Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

